

JANVIER 2025

AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLI MARCOULE-GARD

**L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
ET DE RADIOPROTECTION
EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE
INDÉPENDANTE
CRÉÉE LE 1ER JANVIER 2025.**

**Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.**



SOMMAIRE

01

L'ASNR

02

FAITS MARQUANTS PLATEFORME DE
MARCOULE 2024

01

L'ASNR



LES MISSIONS DE L'ASNR

L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, de formation et d'information des publics.

1. LA RECHERCHE

2. L'EXPERTISE

3. LA RÉGLEMENTATION

4. LE CONTRÔLE

5. EN SITUATION D'URGENCE
RADIOLOGIQUE

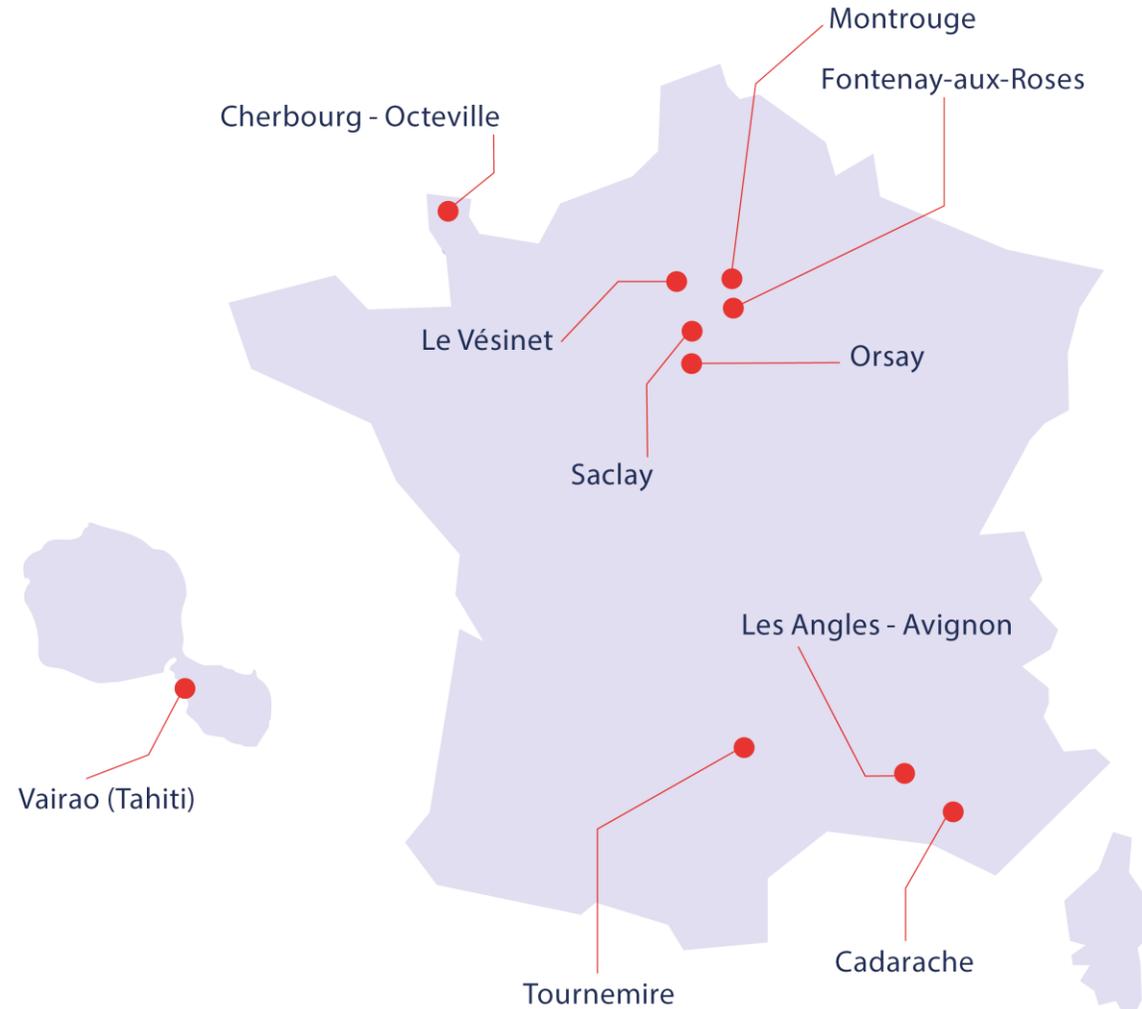
6. L'INFORMATION ET LE
DIALOGUE

7. LA FORMATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
CULTURE DE LA SÛRETÉ

LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est répartie sur 20 sites à travers la France et en outre-mer

- ▶ Son siège est localisé à **Montrouge**.
- ▶ Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses et Cadarache**.
- ▶ **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement.
- ▶ Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg, les Angles et Tahiti**.
- ▶ Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires. Les implantations des divisions territoriales sont présentées sur la diapositive suivante.

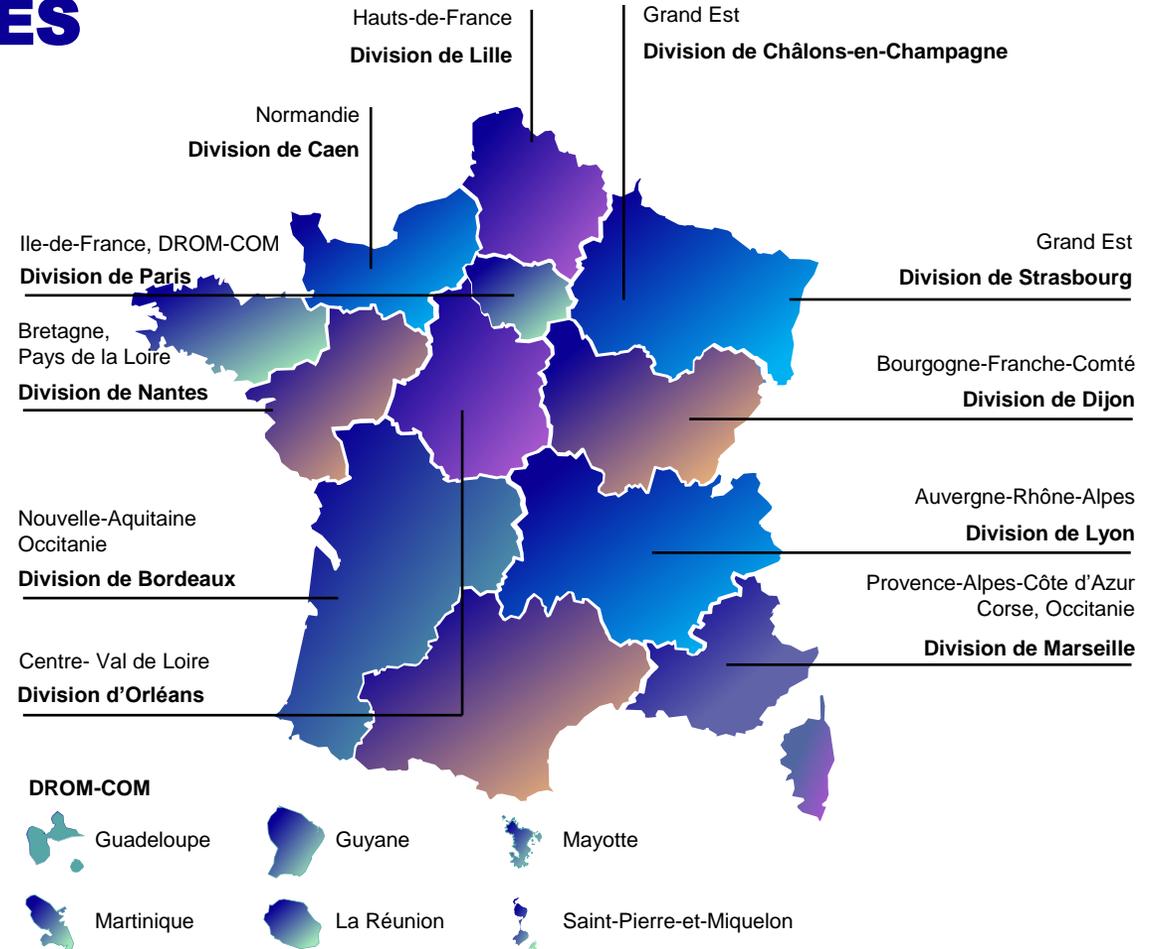


LES DIVISIONS TERRITORIALES

L'ASNR dispose de 11 divisions territoriales lui permettant d'exercer ses missions de contrôle sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer.

Plusieurs divisions de l'ASNR peuvent être amenées à intervenir de manière coordonnée dans une même région administrative.

- ▶ **Les divisions de Caen et Orléans** interviennent respectivement dans les régions **Bretagne et Ile-de-France** pour le contrôle des seules INB.
- ▶ **La division de Paris** intervient en **Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon**.
- ▶ **La divisions de Bordeaux** intervient dans la partie ouest de la région **Occitanie** et **la division de Marseille** dans la partie est.



LE COLLÈGE

En tant qu’Autorité administrative indépendante, l’ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.

Ses missions :

- ▶ Garantir l’indépendance de l’ASNR
- ▶ Définir la politique générale de l’Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.
- ▶ Prendre les décisions majeures



Pierre-Marie
Abadie



Géraldine Pina



Olivier Dubois



Jean-Luc
Lachaume



Stéphanie
Guénot-Bresson

PIERRE-MARIE ABADIE	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
GÉRALDINE PINA	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 désignée par le président de la République
OLIVIER DUBOIS	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
JEAN-LUC LACHAUME	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l’Assemblée nationale

5 membres nommés par décret

- ▶ Fonction à plein temps
- ▶ Mandat de 6 ans non renouvelable

L'ORGANIGRAMME



*Chacune des divisions territoriales de l'ASN est rattachée à un délégué territorial, qui est le directeur de la DREAL de la région où est située la division territoriale.

02

FAITS MARQUANTS PLATEFORME DE MARCOULE 2024

LES INSPECTIONS

33 inspections dans les installations nucléaires de base

5 INSPECTIONS CENTRE DE MARCOULE

- ▶ Maintenance, radioprotection, Agressions externes, déchets, situations d'urgence, transport, management de la sûreté
- ▶ 2 inspections conjointes ASND (SUR, déchets)
- ▶ Mise à jour du PUI
- ▶ Remise de la tierce expertise à reprendre par l'ASNR

6 INSPECTIONS À LA CENTRALE PHÉNIX, 6 INSPECTIONS À ATALANTE, 1 INSPECTION SUR LE CHANTIER DIADEM

CENTRACO : 4 inspections (inspection avec prélèvement)

- ▶ Révision des autorisations de rejet

MELOX : 8 inspections (fraudes, ESP, centre d'urgence)

- ▶ Poursuite du plan d'amélioration de la production et des risques qui pèsent sur le cycle du combustible

GAMMATEC : 1 inspection

ECRIN : 2 inspections

LES EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Evènements significatifs de niveau 1

ATALANTE

- ▶ 07/02/2024 : Non respects de consignes de criticité lors de transferts de matières fissiles (MF) entre deux unités de travail (UT)
- ▶ 02/02/2024 : Non tenue à jour de cahiers de suivi criticité lors de transferts de matières fissiles entre unités de travail (UT) classé au niveau 1 le 6 mars
 - Evènements significatifs à caractère générique ayant déclenché une inspection réactive de l'ASN et la mise en place d'un plan d'action important du CEA vis-à-vis des lacunes mises en évidence (LS CODEP-MRS-2024-009948 du 22 février 2024)

CENTRACO :

- ▶ 14/02/2024 : Indisponibilité de la ventilation de locaux de l'unité d'incinération due à des erreurs humaines